

## DOSSIER DE CANDIDATURE

### Diplôme d'Entraîneur Professionnel de Volley-Ball (DEPVB)

Le dossier de candidature au diplôme du DEPVB de la F.F.V.B. doit être le plus complet possible afin que la Commission Centrale des Educateurs et de l'Emploi (C.C.E.E.) puisse juger objectivement des compétences acquises, dans la spécificité Volley – Ball, par le candidat au travers de:

- ses expériences de joueur(euse)(euse),
- ses expériences d'animateur et d'entraîneur,
- son cursus de formation,

et tout cela, que ce soit en France comme à l'étranger.

Vous trouverez, ci-dessous énoncés, les différents documents souhaités pour une bonne analyse du dossier :

**1/ Fiche de candidature F.F.V.B.** remplie complètement

**2/ Lettre de motivation – Projet sportif et/ou professionnel**

Le candidat(e) doit impérativement motiver sa demande, expliciter son projet sportif et professionnel envisagés, et les arguments pour l'obtention d'une éventuelle VAE, par un écrit joint à ce dossier.

**3/ Curriculum Vitae précis avec**

- Photo numérique.
- Etat civil.
- Expériences sportives (*joueur(euse) et encadrement*) dans le volley-ball ou le beach volley.
- Expériences professionnelles.
- Expériences sportives (*joueur(euse) et encadrant*) hors volley-ball ou beach volley.
- Formations suivies (*scolaires et spécifiques...*).

**5/ Attestations de structures sportives (fédérations, ligues, comités, clubs etc...)**

Le curriculum doit être accompagné de tout document officiel validant l'expérience :

- a) en tant que joueur(euse) international(e) ou de niveau national.
- b) en tant qu'animateur ou entraîneur dans la discipline (*tous niveaux*).

**4/ Photocopies des**

- Diplômes d'état français acquis.
- Diplômes F.F.V.B. acquis.
- Diplômes d'état étrangers acquis (*avec cursus de formation : détail des contenus, horaires consacrés à ces contenus*) accompagnés de leur traduction dactylographiée en français.
- Diplômes fédéraux étrangers acquis (*avec cursus de formation : détail des contenus, horaires consacrés à ces contenus*) accompagnés de leur traduction dactylographiée en français.
- Diplômes acquis par validation des acquis de l'expérience étrangers, accompagnés de leur traduction dactylographiée en français.

- Diplômes F.I.V.B.

## FICHE DE CANDIDATURE

### *Renseignements sur le candidat*

Date de la demande :

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Nationalité : \_\_\_\_\_

Adresse personnelle : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Numéro (s) de téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse électronique : \_\_\_\_\_

Club (où vous êtes licencié) : \_\_\_\_\_

N° de licence : \_\_\_\_\_

Ligue régionale (d'appartenance du club) : \_\_\_\_\_

#### **VALIDATION DES ACQUIS :**

Si un module du DEPVV vous paraît accessible par validation de vos acquis, compte tenu de votre parcours sportif antérieur et actuel, en expliquer les *raisons* (en référence aux présentations des diplômes FFVB à consulter sur le site, onglet « Se former ») et constituer le dossier de VAEF.